



Charte RSE

Nos principes, nos piliers et nos neuf engagements pour une coopérative responsable.

Société coopérative et participative implantée à Sillingy, en Haute-Savoie, depuis 1998.

Gouvernance et pilotage

Social, santé et sécurité

Environnement et climat

Loyauté des pratiques

Rédigé par MG-GALANE,
Version de septembre 2026.



Le mot du Gérant

Une charte née du terrain, portée par le collectif coopératif

Depuis 1998, notre coopérative porte un métier exigeant sur les toits de la Haute-Savoie. La charpente, la couverture, la zinguerie, le bardage, l'ossature bois et le désamiantage engagent chaque jour la sécurité de nos équipes, la qualité de nos ouvrages et le respect de notre environnement. Cette responsabilité ne se négocie pas.

Cette charte RSE formalise les principes qui guident nos décisions et nos comportements. Elle s'appuie sur nos valeurs coopératives, à savoir la confiance, l'exigence, la transmission et le partage de la valeur. Elle s'appuie aussi sur les référentiels que nous avons choisis, la norme ISO 26000, les Objectifs de développement durable des Nations unies et les labels Engagé RSE et RSE SCOP BTP.

Elle inscrit durablement la responsabilité sociétale au cœur de notre stratégie, avec une démarche structurée, pragmatique et proportionnée à notre taille. Elle repose sur l'écoute de nos parties prenantes, sur des objectifs mesurables et sur l'amélioration continue. Depuis septembre 2026, cette démarche nourrit aussi notre réflexion stratégique, avec l'appui de MG-GALANE. La respecter est notre responsabilité à tous.

Je compte sur l'engagement de chaque coopérateur et de chaque collaborateur pour la faire vivre au quotidien, sur les chantiers comme à l'atelier, avec sérieux, discernement et constance.

Grégory PAUVERT

Gérant d'ALPES ZINGUERIE



ALPES ZINGUERIE en bref



Une SCOP haut-savoyarde de la charpente, de la couverture et de l'enveloppe du bâtiment

Société coopérative et participative implantée à Sillingy depuis 1998, ALPES ZINGUERIE réunit une trentaine de coopérateurs et de collaborateurs autour de six métiers de l'enveloppe du bâtiment. La coopérative allie un savoir-faire traditionnel à des techniques modernes, au service d'une clientèle locale exigeante en qualité, en sécurité et en fiabilité.



Charpente

Les ouvrages traditionnels et industriels, en bois massif et en lamellé-collé.



Couverture

La tuile, l'ardoise, le bac acier et l'étanchéité des toitures.



Zinguerie

Le zinc, le cuivre et l'inox façonnés en atelier et posés sur site.



Bardage et ossature bois

Les enveloppes et façades ventilées, en bois et en métal, les structures à faible empreinte carbone.



Désamiantage

Le retrait d'amiante en toiture, en sous-section 3, avec la traçabilité des déchets.



Prestations associées

Le transport, les échafaudages et la gestion des déchets de chantier.

1998

implantation de la coopérative à Sillingy

30

coopérateurs et collaborateurs environ

SCOP

une gouvernance démocratique, une voix par associé

400 sur 1000

la cible à l'évaluation Engagé RSE

Notre cadre de référence réunit la norme ISO 26000, les Objectifs de développement durable, les principes du Pacte mondial des Nations unies, le référentiel Engagé RSE d'AFNOR Certification et le référentiel RSE SCOP BTP. Le seuil de 400 points sur 1000 ouvre simultanément la reconnaissance Engagé RSE, RSE SCOP BTP et Responsibility Europe.

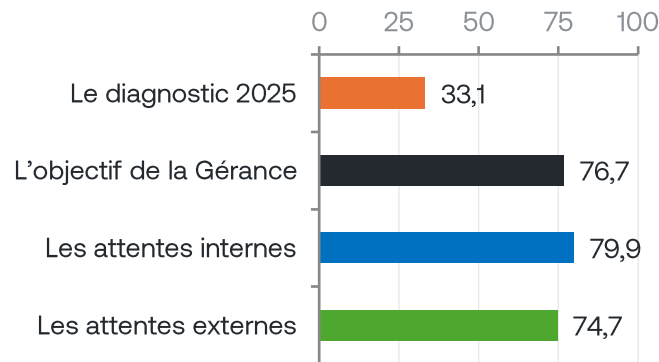
Nos parties prenantes et leur écoute



Une démarche construite avec celles et ceux que notre activité concerne



Ce que nous attendons de nous-mêmes et ce que l'on attend de nous



Le diagnostic ISO 26000 a été réalisé du 20 août au 30 septembre 2025 sur 45 enjeux.

L'écoute interne. Elle repose sur des entretiens avec la Gérance et les équipes, une auto-évaluation déclarative, l'assemblée des coopérateurs, les réunions d'équipe et le baromètre interne. Les attentes sont cotées à 79,9 sur 100.

L'écoute externe. Une cartographie de six catégories a été formalisée en novembre 2025, puis 330 clients, fournisseurs et partenaires du territoire ont été consultés, avec 25 réponses exploitables. Les attentes sont cotées à 74,7 sur 100. La cartographie est actualisée tous les deux ans, la prochaine fois en 2027.

Nos principes communs



À travers cette charte, ALPES ZINGUERIE s'engage sur six principes qui traversent tous ses métiers



Identifier et prévenir

Nous identifions, prévenons et atténuons les risques sociaux, environnementaux et éthiques de nos activités et de notre chaîne de valeur.



Mesurer et prouver

Nous mesurons nos impacts et nous fixons des objectifs concrets, suivis dans le temps par les indicateurs de notre tableau de bord RSE.



Décliner en politiques

Nous déclinons nos engagements dans des politiques dédiées qui guident nos équipes et nos partenaires au quotidien.



Écouter nos parties prenantes

Nous consultons nos parties prenantes, cartographiées, écoutées régulièrement et associées à la priorisation de nos enjeux.



Protéger les lanceurs d'alerte

Nous garantissons une écoute attentive, la confidentialité et l'absence de représailles à toute personne qui signale un manquement.



Partager avec sincérité

Nous rendons compte de nos résultats en assemblée des coopérateurs, en réunion d'équipe et auprès de nos clients, sans allégation non démontrée.

Ces principes s'appliquent à l'ensemble des coopérateurs et des collaborateurs, ainsi qu'aux partenaires, sous-traitants et prestataires qui agissent pour le compte de la coopérative.

Nos quatre piliers



Quatre piliers alignés sur les questions centrales de l'ISO 26000 et déclinés en neuf engagements



Gouvernance et pilotage

Nous pilotons la RSE comme un sujet d'entreprise, avec un comité, un tableau de bord, une veille structurée et une communication sincère.

Les engagements 1 et 2

ISO 26000. La gouvernance de l'organisation, les communautés et le développement local.



Social, santé et sécurité

Nous protégeons et développons nos coopérateurs et nos collaborateurs, dans un cadre de travail sûr, équitable et motivant.

Les engagements 3 et 4

ISO 26000. Les droits humains, les relations et conditions de travail.



Environnement et climat

Nous mesurons et réduisons l'empreinte de nos chantiers, à savoir les déchets, l'énergie, la mobilité et l'adaptation au changement climatique.

Les engagements 5, 6 et 7

ISO 26000. L'environnement.



Loyauté des pratiques

Nous agissons avec intégrité et nous faisons de nos achats un levier de progrès partagé avec nos fournisseurs, nos clients et notre territoire.

Les engagements 8 et 9

ISO 26000. La loyauté des pratiques et les questions relatives aux consommateurs.

Nos neuf engagements



Nos neuf enjeux prioritaires deviennent neuf engagements concrets et mesurables

1 Intégrer la RSE dans la stratégie

Nous formalisons la charte RSE et le code de conduite et nous pilotons la démarche.

ODD 16

ODD 17

2 Maîtriser la veille et la conformité

Nous fiabilisons les documents et les check-lists de chantier, nourris par la veille.

ODD 16

ODD 8

3 Mobiliser les équipes

Nous installons des rituels d'équipe réguliers et nous mesurons chaque année le ressenti.

ODD 8

ODD 17

4 Protéger la santé et la sécurité

Nous ancrons une prévention concrète, du brief avant chantier au retour d'expérience.

ODD 3

ODD 8

5 Structurer la politique environnementale

Nous concentrons l'effort sur les déchets de chantier, l'énergie et la mobilité.

ODD 7

ODD 12

ODD 13

6 Privilégier les matériaux durables

Nous proposons une alternative durable et nous privilégions les filières locales.

ODD 12

ODD 15

7 Anticiper le changement climatique

Nous déployons un plan fortes chaleurs simple, appliqué dès le seuil atteint.

ODD 13

ODD 3

8 Sourcer et acheter de façon responsable

Nous évaluons chaque année nos fournisseurs critiques.

ODD 8

ODD 12

9 Garantir la loyauté des pratiques

Nous faisons signer une charte éthique et nous ouvrons un canal d'alerte confidentiel.

ODD 16



Gouvernance et pilotage



Nous pilotons la RSE comme un sujet d'entreprise, au même titre que la sécurité ou la qualité



Le pilotage de la démarche

Le comité de gouvernance RSE réunit six membres, il est présidé par le Gérant et animé par la référente RSE, Muriel Lecq. Le tableau de bord est revu chaque trimestre et une restitution annuelle est faite en assemblée des coopérateurs. Un appui stratégique de MG-GALANE complète le dispositif depuis septembre 2026.



La veille et la conformité

La politique de veilles couvre quatre axes, réglementaire, RSE, technologique et concurrentiel. Une note de veille est diffusée chaque mois et la check-list de chantier est alimentée en continu. La cible est la totalité des dossiers complets et aucun manquement.



La transparence et le reporting

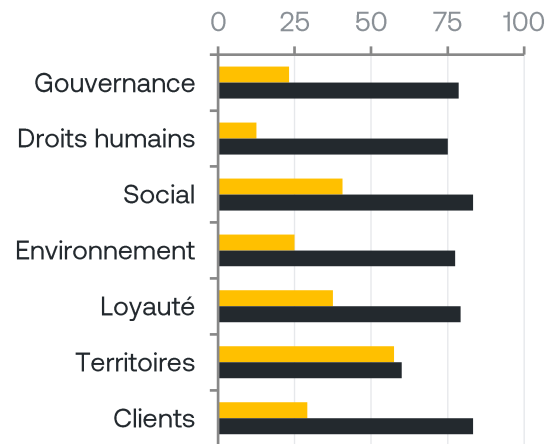
Le tableau de bord RSE compte 38 indicateurs suivis chaque mois. Un rapport RSE annuel synthétique est mis à la disposition des parties prenantes et notre communication est responsable, sans allégation non démontrée.



La charte et les règles partagées

La charte RSE, le code de conduite interne et la charte éthique sont diffusés à chaque coopérateur, collaborateur et nouvel entrant. La cible est la totalité des signataires sous trois mois et la publication externe de la charte fin 2026.

Notre point de départ par thème ISO 26000



■ Le score 2025 ■ L'objectif de la Gérance

Le score global est de 33,1 sur 100 pour un objectif de 76,7. L'écart tient à la formalisation des pratiques et non aux pratiques elles-mêmes.



Social, santé et sécurité

Nous fédérons, protégeons et développons nos coopérateurs et nos collaborateurs



La santé et la sécurité

Un brief est tenu avant chaque chantier en hauteur, un retour d'expérience suit chaque chantier sensible, un registre des presque-accidents est tenu et le Document Unique est mis à jour chaque année. La cible est la totalité des briefs tenus et des événements analysés.



La mobilisation et la vie coopérative

Un brief est tenu par équipe et par semaine et un baromètre annuel mesure le ressenti, avec 80 % de participation visée. L'assemblée des associés et le partage de la valeur sont propres au modèle SCOP.



La qualité de vie au travail

La première semaine de la QVCT se tient du 5 au 9 octobre 2026. Les entretiens annuels de développement intègrent un volet RSE, une prime écoconduite est déployée et les actions issues du terrain sont suivies.



La formation et les droits humains

La politique et la charte RH 2026-2028, la charte des droits humains affichée, le plan de formation suivi, l'égalité de traitement, la prévention de toute discrimination et le dispositif de signalement confidentiel en sont le cadre.



100 %

de briefs avant
chantier en hauteur

80 %

de participation
visée au baromètre

Du 5 au 9 octobre

la première semaine de la QVCT de la
coopérative, en 2026



Environnement et climat



Nous mesurons et réduisons l'empreinte de nos chantiers, des déchets à l'énergie, de la mobilité au climat



Mesurer notre empreinte

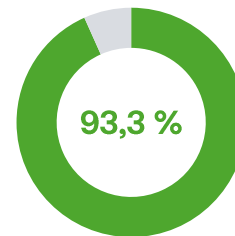
Le bilan carbone 2025 des scopes 1 et 2 s'établit à 66,3 tonnes équivalent CO₂, dont 99,8 % liés au carburant des véhicules. Le scope 2 est nul grâce à une électricité 100 % renouvelable sur 2026-2028. L'extension du calcul au scope 3 est engagée en 2028.



Les déchets de chantier

616,5 tonnes ont été suivies sur 13 filières en 2025 et 93,3 % ont été valorisées. Le registre des déchets et les bordereaux sont conservés. La cible est un taux de valorisation porté et maintenu au-dessus de 95 %.

Les déchets de chantier en 2025



Les déchets valorisés en 2025, sur 616,5 tonnes collectées dans 13 filières. Le reste est éliminé, notamment l'amiante.



L'énergie et la mobilité

La prime écoconduite est déployée, les premiers véhicules électriques arrivent en 2026 et les bornes de recharge en 2027. Les consommations sont suivies chaque mois. Les cibles sont une baisse de 8 % du carburant et de 5 % des kWh.



Les matériaux et le climat

Une alternative durable est proposée dans la moitié des devis, 60 % des achats de matériaux proviennent de moins de 200 km, le plan fortes chaleurs est appliqué sur la totalité des journées concernées et les arbres sont protégés sur les chantiers.

66,3 t

de CO₂ sur les scopes 1 et 2

0 t

de CO₂ sur le scope 2

616,5 t

de déchets sur 13 filières

95 %

de valorisation visée



Loyauté des pratiques



Nous agissons avec intégrité et nous faisons de nos achats un levier de progrès partagé



La charte éthique et le code de conduite

La charte éthique, le code de conduite interne et le code de conduite fournisseurs ont été validés le 13 mai 2026. Ils posent une tolérance zéro face à la corruption, l'encadrement des cadeaux, la prévention des conflits d'intérêts et la concurrence loyale. La cible est la totalité des signataires.



Le canal d'alerte

La procédure et le formulaire de signalement sont ouverts à toutes les parties prenantes, internes comme externes. La confidentialité est garantie, l'absence de représailles est écrite et les alertes sont traitées sous quinze jours.



Les achats responsables

La politique d'achats responsables, le questionnaire fournisseurs et l'évaluation annuelle du Top 10 des fournisseurs critiques s'accompagnent d'un plan d'amélioration partagé. La cible est 60 % du volume d'achats de matériaux à moins de 200 km.



La loyauté envers nos clients

La procédure et le questionnaire de satisfaction clients, une information claire sur les ouvrages et leurs limites, une communication responsable et une clause RSE dans la totalité des nouveaux contrats dès 2027 en sont les garanties.



15 jours

le délai maximal de traitement d'une alerte

Top 10

des fournisseurs critiques évalués chaque année

100 %

des nouveaux contrats avec une clause RSE

60 %

des achats de matériaux à moins de 200 km

Portée et mise en œuvre



Cette charte est le socle de notre démarche RSE, que nos politiques et procédures déclinent au quotidien



Le champ d'application

Cette charte s'applique à l'ensemble des coopérateurs, des collaboratrices et des collaborateurs d'ALPES ZINGUERIE, ainsi qu'aux partenaires, sous-traitants et prestataires qui agissent pour le compte de la coopérative. Elle complète les dispositions légales sans s'y substituer et elle est remise à chaque personne dès son arrivée.



La gouvernance

La démarche est portée par le Gérant et animée par la référente RSE, avec l'appui du comité de gouvernance RSE. Les objectifs et les indicateurs font l'objet d'une revue trimestrielle, d'une restitution annuelle en assemblée des coopérateurs et d'une actualisation de la matrice de matérialité tous les deux ans.



Le signalement

Tout manquement peut être signalé sans crainte par le formulaire de signalement, par l'adresse dédiée ou auprès de la référente RSE. Chaque alerte est traitée avec sérieux, confidentialité et diligence, dans un délai de quinze jours, avec un engagement strict d'absence de représailles.

LES DOCUMENTS RATTACHÉS À LA CHARTE



La politique RSE 2026 - 2028



La charte de gouvernance RSE



La politique de veilles



La politique de communication responsable



La politique RH 2026 - 2028 et la charte RH



La charte des droits humains



La politique environnementale



La note de réduction et de compensation carbone



La politique d'achats responsables



La charte éthique et le code de conduite interne



Le code de conduite fournisseurs



La procédure et le formulaire de signalement

Mesurer, agir, prouver.

Une charte au service de nos coopérateurs, de nos clients, de nos partenaires et de notre territoire.

Elle est revue chaque année et mise à jour en cas d'évolution majeure de nos activités, de nos risques ou du cadre légal.

Grégory PAUVERT

Gérant d'ALPES ZINGUERIE



ALPES ZINGUERIE, société coopérative et participative
223 route de la Croix Blanche, 74330 Sillingy

